

Brevet de Technicien Supérieur Agricole Génie des Equipements Agricoles

CFAA de la Charente
L'Oisellerie
Tél : 05 45 61 90 00
Fax : 05 45 67 14 37
cfa.charente@educagri.fr

➤ Objectifs pédagogiques

Former les professionnels du secteur de l'agroéquipement. Le BTSA Génie des Equipements Agricoles est aujourd'hui le diplôme de référence des techniciens en charge des matériels agricoles.

➤ Conditions d'admission

Apprentis : être âgé de 16 à 26 ans non révolus, sans limite d'âge en cas de reconnaissance travailleur handicapé. Adultes : selon situation se renseigner.

La formation s'adresse aux titulaires d'un bac scientifique (S) ou technologique (STAV, STI2D, STL), d'un bac professionnel (Agroéquipement / Maintenance des Matériels option A Agricoles, option B Travaux Publics et Manutention, option C Parcs et Jardins / Maintenance des Equipements Industriels), DAEU option B ou d'un autre bac sur dérogation.

➤ Insertion professionnelle visée

Le BTSA Génie des Equipements Agricoles offre de très nombreux débouchés dans les métiers suivants, en France et à l'étranger :

- Constructeur en mécanique agricole
- Technicien en bureau d'études
- Gestionnaire de parc de matériel agricole, démonstrateur, conseiller
- Salarié en concession de matériel agricole
- Installation

➤ Compétences développées

Toutes les compétences techniques nécessaires pour être capable de comprendre le fonctionnement des différents équipements agricoles en vue de la conception, de l'utilisation (réalisation de travaux agricoles), de la vente ou de de la réparation (service après-vente) de ces équipements. Un technicien peut également assurer une activité de formation en agroéquipement.

➤ Poursuite d'études

- Licences professionnelles
- Ecoles d'Ingénieur

➤ Lieu de formation

CFAA de la Charente - Site de l'Oisellerie 16400 LA COURONNE

Le centre vous accompagne dans vos recherches de maîtres d'apprentissage avec son réseau de professionnels.

➤ Calendrier prévisionnel

Rentrée : début septembre
Durée de la formation : 2 ans

➤ Modalités d'alternance

	1ère Année	2ème Année
Centre	20 semaines	21 semaines
Entreprise	32 semaines (dont 5 semaines de congés payés)	31 semaines (dont 5 semaines de congés payés)

BTSA GDEA (NIVEAU III)

PROGRAMME DE LA FORMATION (horaires provisoires sur 2 ans)

	CODE UC	DOMAINES ETUDIES	NOMBRE D'HEURES
Enseignement Général	M22	○ Français	154 heures
	M23	○ Anglais	70 heures
	M41	○ Mathématiques appliquées statistiques	64 heures
	M42	○ Informatique	36 heures
	M31	○ EPS	40 heures
Enseignement Professionnel	M11	○ Négociation commerciale - Accompagnement	40 heures
	M21/51	○ Sciences économiques, sociales et gestion	160 heures
	M52	○ Economie	45 heures
	M53	○ Anglais technique	70 heures
	M54	○ Agronomie et zootechnie	96 heures
	M55	○ Physique	225 heures
	M56 M57/58	○ Dessin industriel conception ○ Sciences et techniques des équipements	90 heures 230 heures
Module d'initiative locale	MIL	○ Agroéquipement et le vignoble charentais	42 heures
Activités pluridisciplinaires		○ Domaine professionnel - Rapport	38 heures
Préparation à l'examen		○ Révisions en fin de deuxième année	35 heures

Formation rémunérée :

Selon l'âge, l'année de formation et le secteur du maître d'apprentissage.
Renseignements fournis par la Chambre Consulaire dont dépend l'employeur/le CFA ou voir fiches jointes ARF A1.3 (contrat d'apprentissage secteur privé) et D1.5 (tutorat d'entreprise).

Inscriptions : <http://www.admission-postbac.org>

Renseignements :

CFAA de la Charente - Secrétariat
Site de l'Oisellerie
16400 LA COURONNE
Tel : 05 45 61 90 00 - Fax : 05 45 67 14 37
E-mail : cfa.charente@educagri.fr
Site internet : www.epl-charente.com

R É G I O N
AQUITAINE
LIMOUSIN
POITOU-CHARENTES

